

ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

VU l'article L 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles,
VU l'article R 123-8 et suivants du Code de l'action sociale et des familles,
VU les articles L 2121-21 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le conseil municipal vient de fixer à 7 (sept) le nombre d'administrateurs élus devant siéger au conseil d'administration du CCAS,

Considérant qu'il convient de procéder désormais à l'élection de ces 7 (sept) membres, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel et au scrutin secret,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- **DECIDE** de créer un conseil d'administration du Comité Communal d'Action Sociale de 7 (sept) membres élus et de procéder à leur désignation.

Liste 1 :Groupe « Ensemble pour les Pennes Mirabeau »

- Eliane GARNIER
- Cathia MELCHIONNE
- Nadège GUIDAT
- Joëlle REYNAUD-FIORILE
- Romain VESPERINI
- Cédric ESTEVE
- Jean-Marie MERENTIER

Liste 2 : Groupe « Engagés pour vous et avec vous »

- Gregory BOUCHET
- Martine NOZIERES-SAMPER
- Claude KASBARIAN
- Ambre SCOGNAMIGLIO
- Jean-Yves PALETTI

Liste 3 : Groupe « Rassemblement Pennois »

- Emeline COCH
- Maximilien FUSONE
- Magali KERBART

Liste 4 : Groupe « Les Pennes Mirabeau Demain »

- Sandrine GRAS-TRUBERT

ayant fait acte de candidature.

Le premier tour de scrutin ayant donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 35
- quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5

Liste	Voix obtenues	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste 1 : Groupe « Ensemble pour les Pennes Mirabeau »	24	4	1	5
Liste 2 : Groupe « Engagés pour vous et avec vous »	5	1	0	1
Liste 3 : Groupe « Rassemblement Pennois »	4	0	1	1
Liste 4 : Groupe « Les Pennes Mirabeau Demain »	2	0	0	0

- **PROCLAME** élus par le Conseil Municipal pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Eliane GARNIER
- Cathia MELCHIONNE
- Nadège GUIDAT
- Joëlle REYNAUD-FIORILE
- Romain VESPERINI
- Gregory BOUCHET
- Emeline COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LA SECRÉTAIRE
AMBRE SCOGNAMIGLIO

LE MAIRE
ROMAIN AMARO